



## SAINT-MÉLOIR DES ONDES

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués le vingt-neuf septembre, se sont réunis, à la mairie-salle des fêtes, sous la présidence de M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire.

**PRÉSENTS :**

Monsieur de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire – Mesdames LE SCORNET Sylvie, VILLENEUVE Catherine, LEPAIGNEUL Virginie, GALLOU Isabelle, Adjointes – Messieurs LEMONNIER Philippe, AVRIL Christian, JENOUVRIER Stéphane, COURDENT Stéphane, Adjoint – Mesdames THOMAS Huguette, TARDIEU Arlette, THOMAS Anita, SOULAT Véronique, LEBRET Isabelle, BERTRAND Aurore, GOUDEDRANCHE Isabelle, LE GARREC Virginie, GRANDIN-FRIARD Stéphanie, conseillères municipales – Messieurs BELLEC Loïc, GEORGES Patrice, COLAS Mikaël, SIGURET Jérôme, DELANNOY Christophe, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent, DUCRET Gautier, conseillers municipaux.

**ABSENT :**

BRAYE Valentin, conseiller municipal.

Soit 26 membres présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Madame LEBRET Isabelle, conseillère municipale.

**AMENAGEMENT DE LA VALLEE VERTE – PLUS VALUE****Rapporteur M. Stéphane JENOUVRIER, Adjoint**

Dans le cadre du chantier de la Vallée Verte, après avis du contrôleur technique SOCOTEC, il est apparu nécessaire de déplacer une porte pour des raisons de sécurité. L'entreprise CRD-FL CONSTRUCTION a transmis un devis de 2 267.60 € HT pour cette prestation.

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission bâtiment.

Lot 4 – GROS OEUVRE :

Avenant n°2 CRD-FL CONSTRUCTION :

| Avenant n°2                                                  | Montant      |
|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Plus-value suite modification de la porte d'issue de secours | + 2 267.60 € |
| TVA                                                          | + 453.52 €   |
| Total TTC                                                    | + 2 721.12 € |

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

26 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** la plus-value ci-dessus ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Extrait certifié conforme et exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture

LE MAIRE, Dominique de LA PORTBARRÉ

